



Art africain : le mâle et la femelle

La séparation des genres

L'interdiction du travestisme

La Torah, depuis le commencement, pose la distinction entre les choses et les êtres. Le mouvement créationnel va de l'indéterminé au déterminé. Les arbres sont distingués selon leur espèce, les animaux également. Au bout de l'acte créationnel : l'homme et la femme doivent demeurer singulier dans leur spécificité ; l'habillement doit être clairement défini.

דברים פרק כב

(ה) לא יהיה כלי גבר על אשה ולא ילבש גבר שמלת אשה כי תועבת יקוק אלהיך כל עשה אלה:

רע"י

לא יהיה כלי גבר על אשה - שתהא דומה לאיש כדי שתלך בין האנשים, שאין זו אלא לשם ניאוף:
ולא ילבש גבר שמלת אשה - לילך ולישב בין הנשים. דבר אחר שלא ישיר שער הערוה ושער של בית השחי:

Deutéronome chapitre 22

(5) Une femme ne portera pas de costume masculin, et un homme ne mettra pas un vêtement de femme car quiconque agit ainsi l'Eternel ton Dieu en a horreur.

Rachi

Une femme ne portera pas de costume masculin : afin de ressembler à un homme pour aller au milieu des hommes, car cela est une conduite de prostitution.

Et un homme ne mettra pas un vêtement de femme : pour aller s'installer entre les femmes.

Autre explication : il ne se rasera ni l'endroit de la nudité ni les aisselles.

Traduction : Bible du Rabinat français et Philippe Haddad.